



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

GE Grid Solutions
Section de Montpellier

Le 25 mars 2022

Informations

Veillez trouver ci-dessous un point sur les actualités et négociations en cours au sein de Grid Solutions SAS.

1. Awards, bonus et primes exceptionnelles versés sur Grid Solutions

Lors du CSE Central du 17 mars, les awards, bonus et primes exceptionnelles versés sur Grid Solutions ont été communiqués.

Parfois, des chiffres valent mieux qu'un long discours...

- Awards :

Etablissement	Awards versés en 2020		Awards versés en 2021		Moyenne part rapport à l'année précédente	Moyenne part rapport à l'année précédente (par salarié)
	Nombre de salariés	Montant	Nombre de salariés	Montant		
Aix les Bains	505	166 578,00 €	440	158 270,00 €	-5%	+9%
Cadre	158	65 038,00 €	144	71 275,00 €	+10%	+20%
Atam	203	63 590,00 €	170	56 400,00 €	-11%	+6%
Ouvrier/employé	144	37 950,00 €	126	30 595,00 €	-19%	-8%
Montpellier	157	43 365,00 €	175	46 280,00 €	+7%	-4%
Cadre	141	40 845,00 €	164	44 855,00 €	+10%	-6%
Atam	16	2 520,00 €	11	1 425,00 €	-43%	-18%
Grand Parisien	145	55 400,00 €	144	60 335,00 €	+9%	+10%
Cadre	135	49 685,00 €	132	58 975,00 €	+19%	+21%
Atam	10	5 715,00 €	12	1 360,00 €	-76%	-80%
ERT St Priest	76	19 885,00 €	71	22 215,00 €	+12%	+20%
Cadre	64	18 175,00 €	59	20 045,00 €	+10%	+20%
Atam	12	1 710,00 €	12	2 170,00 €	+27%	+27%
Villeurbanne FHV	318	90 410,00 €	287	116 410,00 €	+29%	+43%
Cadre	114	37 835,00 €	84	38 255,00€	+1%	+37%
Atam	131	30 710,00 €	122	36 010,00€	+17%	+26%
Ouvrier/employé	73	21 865,00 €	81	42 145,00€	+93%	+74%
Total	1201	375 638,00 €	1117	403 510 €	+7%	+15%

- **Bonus :**

Etablissement	Bonus versés en 2020		Bonus versés en 2021		Moyenne par rapport à l'année précédente	Moyenne part rapport à l'année précédente (par salarié)
	Nombre de salariés	Montant	Nombre de salariés	Montant		
Aix les Bains	68	397 408,00 €	69	488 529,75 €	+23%	+21%
Grand Parisien	320	5 199 636,00 €	266	4 067 840,94 €	-22%	-6%
Montpellier	77	474 597,00 €	65	468 174,27 €	-1%	+17%
ERT St Priest	43	293 147,00 €	47	348 681,00 €	+19%	+9%
Villeurbanne	74	752 257,00 €	66	439 982,68 €	-42%	-34%
Total	582	7 117 045,00 €	513	5 813 208,64 €	-18%	-7%

- **Primes exceptionnelles :**

Etablissement	Primes exceptionnelles versées en 2020		Primes exceptionnelles versées en 2021		Moyenne par rapport à l'année précédente	Moyenne part rapport à l'année précédente (par salarié)
	Nombre de salariés	Montant	Nombre de salariés	Montant		
Aix les Bains	63	165 979,16 €	657	1 269 357,51 €	+665%	-27%
Cadre	61	159 491,75 €	188	392 515,71 €	+146%	-20%
Atam	10	5 510,25 €	245	452 171,18 €	+8106%	+235%
Ouvrier/employé	2	977,16 €	224	424 670,62 €	+43360%	+288%
Montpellier	0	0,00 €	0	0,00 €	Tête à Toto	Tête à Toto
Cadre	0	0,00 €	0	0,00 €	Tête à Toto	Tête à Toto
Atam	0	0,00 €	0	0,00 €	Tête à Toto	Tête à Toto
Grand Parisien	9	126 001,57 €	2	26 500,00 €	-79%	-5%
Cadre	8	125 001,57 €	1	25 000,00 €	-80%	+60%
Atam	1	1 000,00 €	1	1 500,00 €	+50%	+50%
ERT St Priest	0	0,00 €	2	4 630,00 €	n/a	n/a
Cadre	0	0,00 €	1	1 330,00 €	n/a	n/a
Atam	0	0,00 €	1	3 300,00 €	n/a	n/a
Villeurbanne FHV	198	130 436,00 €	381	1 153 662,53 €	+784%	+360%
Cadre	56	45 536,00 €	120	288 977,34 €	+535%	+196%
Atam	81	48 300,00 €	176	581 851,15 €	+1105%	+454%
Ouvrier/employé	61	36 600,00 €	85	282 834,04 €	+673%	+455%
Total	270	422 416,73 €	1042	2 454 150,04 €	+481%	+51%

Note : En 2021, période de PSE, une prime de productivité a été allouée aux salariés de Villeurbanne FHV et d'Aix les Bains.

2. La bonne paie

Répartition par tranche de salaire brut pour le site de Montpellier au 31/10/2021 (hors 13^{ème} pour les ATAM)

Base 35h (mensuel)	Base 35h (annuel)	Cadres	ATAM
2 000 à 2 499 €	24 000 à 29 988 €	0	2
2 500 à 2 999 €	30 000 à 35 988 €	0	8
3 000 à 3 499 €	36 000 à 41 988 €	14	4
3 500 à 3 999 €	42 000 à 47 988 €	64	0
4 000 à 4 999 €	48 000 à 59 988 €	93	0
5 000 à 5 999 €	60 000 à 71 988 €	45	0
6 000 à 6 999 €	72 000 à 83 988 €	8	0
7 000 à 7 999 €	84 000 à 95 988 €	6	0
8 000 à 8 999 €	96 000 à 107 988 €	2	0
Supérieur à 9 000 €	Supérieur à 108 000 €	3	0

3. NAO locales 2022

La troisième et dernière réunion locale a eu lieu le lundi 21 mars.

Voici les propositions unilatérales de la Direction de SAM :

- Reconduite de la prise en charge de l'abonnement transports publics de 70%
- Forfait mobilité durable : 300€ par an (frais domicile et travail :
 - o Remboursement des IK vélo – 0,30€/km plafonné à 300€
 - o Covoiturage 0,30€/km plafonné à 300€
 - o Transport en commun hors abonnement : Prise en charge de 70% des coûts de transport hors abonnement plafonnée à 300€
- -CESU : Participation de l'employeur à hauteur de 33% maximum sur la base de la valeur faciale d'un chèque de 1000€
- Augmentation du nombre de prises électriques pour recharger les véhicules électriques (Gratuit pour le moment)
- 1 jour de congé par an dans le cadre d'un déménagement du domicile principal
- Qualité de Vie et Conditions de Travail :
 - o SAM Fun Committee
 - o Mise en place d'une salle de détente
 - o Conditions de travail : Investissement (mobilier, cloison...)
 - o Prise en charge d'un repas foodtruck par trimestre sur le parking de l'établissement
 - o Présence régulière sur le site d'un foodtruck
 - o Organisation d'une cérémonie annuelle médailles du travail
 - o Coach sportif : A définir et si conditions sanitaires le permettent
 - o Journée porte ouverte : si conditions sanitaires le permettent
 - o Découverte métiers : si conditions sanitaires le permettent
 - o Journée complète d'intégration des nouveaux collaborateurs
 - o Participation à des événements sportifs solidaires

Les travaux concernant les douches ne seront pas réalisés avant 2023, sachant que l'étude n'a pas encore été faite.

Vu qu'il n'y a pas eu d'éléments à négocier et vu que c'est très loin des revendications syndicales, nous préférons vous partager le journal intime de la CFDT qui a suivi cette réunion...

Cher journal,

On a fait la dernière réunion de négo NAO ce matin et comme on dit, c'était abracadabrantique... (p#*% ! c'est dur à dire...)

Sérieux, quand les salariés nous disent « On en a gros ! » ben on les écoute et on essaye de trouver des solutions.

Là, c'était l'inverse, et c'est comme ça depuis des années...

- Quand on leur dit d'embaucher, ils délocalisent !
- Quand on leur dit qu'on est en surcharge, ils font un PSE !
- Quand on leur dit que les compétences partent, ils ne les retiennent pas, et ils trouvent même ça normal !
- Quand on demande plus de télétravail, ils disent qu'il faut revenir sur site !
- Quand on insiste en disant que les salariés préfèrent vraiment rester chez eux (plus efficace, rythme, trajet réduit, piscine à la maison...), ils font une salle de détente au bureau !
- Et surtout, quand on demande de la reconnaissance financière et d'augmenter le pouvoir d'achat, ils donnent 0 prime ! On est le seul site à ne pas en avoir 😞

(Note pour plus tard : Penser à acheter des colons-tiges)

C'est toujours à négocier à la baisse ou faire des économies de bout de chandelle... On se demande vraiment si on fait partie d'un grand groupe mondial ! Tu me diras... c'est pas faux.

En plus, on nous avait dit qu'il serait possible d'avoir des primes localement lors des négo Centrales et au final c'est 0.... On a vraiment l'impression qu'on nous prend pour des cons..., cher journal.

Ok, ok, tu as raison, c'est très bien de faire des choses sur la politique sociale et sur la qualité de vie au travail (cf [rapport d'expertise d'Isast](#) sur le projet d'aménagement sur Agora 1). En même temps, il était temps 😊

C'est rigolo, il n'y avait que la CFDT qui avait trouvé cette expertise nécessaire et utile...

Mais ce qui est sorti du [rapport d'expertise Progexa](#) sur le PSE, c'était principalement un manque de reconnaissance !

Tu sais, les salariés veulent du fric, tout simplement !

Ils en ont marre de bosser des heures et des heures et d'entendre à la fin qu'ils sont trop payés, qu'il n'y a pas d'argent, qu'il faut faire ses preuves, bla bla bla...

Au final, ce sont les salariés qui font la force et la richesse de la boîte, non ? Oui, je sais... c'est pas faux !

On ne sait pas si faire du « Office staging » aidera les salariés à mieux travailler ou aidera à mieux « vendre » les locaux.

Tu sais, cher journal, on avait tous fait un rêve, le rêve qu'un jour les salariés de Montpellier seraient enfin reconnus et récompensés pour le travail accompli...

C'est juste triste de voir les gens se démotiver et songer à aller voir ailleurs. On a pourtant tout pour réussir, des gens compétents et avec des idées !

Bon, c'est pas tout ça, mais on a du boulot...

Gros Bisous !

4. Elections des représentants du personnel

Date prévisionnelle des nouvelles élections.

1^{er} tour : du 9 au 14 juin 2022

2^{ème} tour : du 23 au 28 juin 2022

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus CFDT si vous souhaitez des renseignements pour nous rejoindre 😊

5. Procès-verbaux

Les procès-verbaux des réunions CSE et les comptes rendus des commissions sont disponibles sur la [GE box du CSE](#) :

Vous pouvez également y accéder via [BetweenUs](#).

Si vous ne voulez pas manquer l'actualité locale et centrale de Grid Solutions, nous vous invitons à vous inscrire par email, comme précisé ci-dessous :

Destinataire : giuseppe.albrizio@ge.com

Contenu du message :

Je, soussigné (Nom et prénom du salarié), donne mon accord pour recevoir les informations CFDT à l'adresse email suivante

En accord avec la RGPD, mes coordonnées ne seront pas traitées par la CFDT et mon accord concernant la réception des informations CFDT pourra être révoqué par simple mail à giuseppe.albrizio@ge.com

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus CFDT locaux pour toute demande de renseignement